

Obligations d'un adhérent

)))) °°°° (((((

Nous vous rappelons que l'adhésion au sein de la Vaillante entraîne un certain nombre d'obligations dont les principales sont les suivantes :

- ◆ **Le respect entre tous les membres du club.**
- ◆ **Le respect des installations mises à notre disposition.**
- ◆ **La présence à tous les entraînements en tenue sportive correcte.**
- ◆ **La participation au gala de la section.**
- ◆ **La participation aux compétitions auxquelles l'adhérent est convoqué.**
- ◆ **L'achat de la tenue vestimentaire règlementaire de la section pour les compétitions.**

CHARTRE du COMITE DEPARTEMENTAL 44 Fédération Sportive et Culturelle de France

En ma qualité de Sportif, d'Entraîneur ou de Dirigeant F.S.C.F. , je m'engage à :

Faire de chaque rencontre sportive un moment privilégié, une sorte de fête, quels que soient l'importance de l'enjeu et le sérieux de l'affrontement.

Accepter les décisions des juges ou des arbitres, sachant que, comme moi, ils ont droit à l'erreur même s'ils font tout pour l'éviter.

Ignorer la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles et mes écrits, conscient que mon comportement a une influence sur les compétiteurs et les spectateurs.

Respecter mes adversaires comme moi-même en me conformant aux règles et à l'esprit du sport.

Porter secours à tout sportif blessé ou en difficulté.

Laisser mon orgueil de côté afin de rester digne dans la victoire comme dans la défaite.

Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.

Y songer toujours : me comporter en véritable ambassadeur du sport en respectant et en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.